

233 Boulevard de Saint-Marcel
13011 MARSEILLE
Tél. : 04 91 44 65 37
Fax : 04 91 89 23 82
E-mail : contact@eme-enseignement.fr
Internet : www.eme-enseignement.fr

Marseille, le 01/09/2016

Madame, Monsieur,

Notre établissement qui prépare aux BAC PRO SN, BAC STI2D, BTS SN est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage afin de financer le renouvellement permanent de nos matériels.

Le versement de la taxe d'apprentissage à destination de notre formation est le moyen le plus direct pour votre entreprise de contribuer à son excellence, à sa pérennité et au développement de nouveaux projets.

Pour apporter votre concours à cette dynamique, il vous suffit de procéder au versement de la taxe d'apprentissage :

- pour la tranche A : code UAI 0133277S
- pour la tranche B : code UAI 0131436R

et de nous informer par e-mail de vos intentions de participation. Sachez que cette contribution sera utilisée avec rigueur et efficacité.

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice
Danièle ROUSSILLON SEBAHOUN